

FICHE D'AVIS

CENTRE DE TRAITEMENT MULTIFILIERES DE
DECHETS MENAGERS DE LA CUMPM

Document n° EVE - MAT - MD - 1 - 006 (23/01/08)

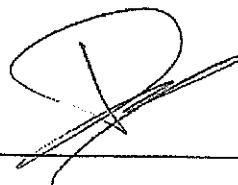
Date d'émission :10/03/2008

Organisation émettrice de l'avis : ASSISTANT DU DÉLÉGANT

nombre de pages : 1

Nom de l'émetteur : Service DEA
du Cabinet MERLIN à Lyon

Date et visa :10/03/2008



AVIS TECHNIQUE

MAT : Aménagement de la zone de séchage/maturation et compostage

Nous constatons que votre fiche de demande de modification a évolué par rapport à la version du 31/10/07 qui ne faisait pas apparaître d'incidence sur les délais.

Avis technique favorable sur le process de séchage mais réservé sur les points suivants :

- Délai : la modification ne devrait pas engendrer un allongement du délai d'exécution convenu
- Stockage du compost : diminution d'un mois, compliquant les conditions d'écoulement du produit
- Garantie de fourniture de 300 000 MWh thermique : amputée d'une quantité non précisée

Observations de la Direction Générale des Expertises et des Equipements d'Intérêt Communautaire de la CUMPM:

Avis favorable sur le principe de la modification, hors impact sur les coûts et délais (dossier complémentaire exigé non remis).

Date et Visa de la Direction Générale des Expertises et des Equipements d'Intérêt Communautaire de la CUMPM:


COMMUNAUTÉ URBAINE
MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE
DOEE
Le Directeur Général Adjoint
Jean-François TOUREL

17.03.08